

**Réunion de la Commission Régionale des Officiels  
du 7 octobre 2018 à Villenave d'Ornon**

*Procès-verbal*

**Présents :** Représentants des CDO 79, 87, 64, 17, 86 MM AGARD Alain, BATAILLE Richard (CDO 23), BRUGIERE Emmanuel, LASFARGUES Hervé, COUTOU Jean-Claude (CDO 19), DA CRUZ Marc (CDO 24), BRETHERS Pierre (CDO 40), CLOCHARD Stéphane (CDO 16), ABBASSI Ahmed (CDO 47), TAPIE Fabien (CDO 33), JANSSEN Vincent, ROBERT Michel et WATRIN François.

**Excusés :**

*Ouverture de la réunion à 09<sup>h</sup>00*

Le président de la commission régionale des officiels (CRO), François WATRIN, souhaite la bienvenue à tous et débute son introduction en présentant Vincent JANSSEN notre futur CTO et son équipe proche puis François demande à chaque personne de se présenter afin d'apprendre à se connaître pour faciliter, améliorer la communication.

François présente un document (voir annexe) ou il explique que pour la saison N+1, nous passerons de 3 répartiteurs / secteur à 1 répartiteur pour le niveau PNF/PNM et qu'une réflexion est en cours pour les autres divisions de la Nouvelle Aquitaine.

François demande aux CDO de lui donner les noms des arbitres intéressés par la formation régionale. Un long échange s'installe autour des frais d'inscription de 300€ pour les futurs stagiaires régionaux et les présidents demandent la suppression de ces frais. François va remonter cette demande au Bureau de la Nouvelle Aquitaine.

Hervé LASFARGUES présente la partie ERO du document, le rôle du RTE et ses ambitions.

Un tour de table est fait (voir page 9 pour mettre les questions abordées) lors duquel chaque représentant de CDO évoque ses caractéristiques en matière de personnel, de recyclage, de formation, de suivi des arbitres, de désignations, de relations avec les techniciens.

François demande à chaque CDO de faire remonter à la CRO leurs diverses remarques sur la nouvelle charte des officiels et propose d'en faire ensuite une synthèse pour une remontée collective au niveau fédéral.

François aborde les difficultés que rencontre la comptabilité et informe les présidents du retard sur la mise en place de la péréquation et des contrats de formateur occasionnel ainsi que du paiement, il indique aussi que tout les salariés et élus font leurs maximums pour que ce retard soit le moindre possible.

François informe les représentants de CDO qu'une étude va être menée par le Médecin régional afin de soutenir le projet de faire passer une autre forme de test physique que le Luc Léger actuel, notamment pour les arbitres de plus de 45 ans.

Concernant les AUTOMNALES : la formation féminine a dû être annulée car la FFBB organise une formation de formateur féminin ce même weekend, une formation 3x3, arbitre potentiel et arbitre régional seront proposées.

Un échange a lieu autour du stage 3c3 et de la localisation excentrée du site de Poitiers.

*Clôture de la réunion à 12<sup>h</sup>45*

Le secrétaire de séance  
Emmanuel BRUGIERE

Le Président de la CRO  
François WATRIN